

**COMMUNE
DU
BOUCHET-MONT-CHARVIN**

74230 LE BOUCHET-MONT-CHARVIN

Tél 04 50 27 50 77

Fax 04 50 27 54 10

e-mail : accueil@bouchet-mont-charvin.fr

Le vingt-six juillet deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal de la Commune du BOUCHET-MONT-CHARVIN s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Franck PACCARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 juillet 2024.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Nombre de conseillers présents : 9

Nombre de conseillers votants : 10

Résultats des votes : pour 10 contre 0 abstention 0

Présents : Monique BARDET, Mireille TISSOT-ROSSET, Patrick DEHONDT, Laurent GEVAUX, Franck PACCARD, Vincent PASQUIER, François THABUIS, Jérôme THIAFFEY-RENCOREL et Denis ZUCCONE.

Absents (excusés) : Sébastien DRION et Sandrine BLANCHIN.
Sandrine BLANCHIN a donné pouvoir à Jérôme THIAFFEY-RENCOREL.

Laurent GEVAUX a été nommé secrétaire de séance.

Objet : TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE. DEL_07292024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération DEL_06332023 fixant les tarifs de la cantine scolaire 1^{er} septembre 2023.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le bilan financier de la cantine pour l'année scolaire 2024/2025.

Monsieur le Maire propose de réviser les tarifs :

- Enfant : 4,30 € le repas,
- Adulte : 7€ le repas.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs comme suit à partir du 1^{er} septembre 2024 :

- Enfant : 4,40 € le repas,
- Adulte : 7 € le repas.

Le vingt-six juillet deux mille vingt-quatre.

Le Maire,
Franck PACCARD



Le secrétaire de séance,

Laurent GEVAUX



Délibération certifiée exécutoire compte
tenu :

- de sa réception en Préfecture le
- de sa publication le

Le Maire,

Franck PACCARD

